

PROCÈS-VERBAL N° 6

Réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le mercredi 19 mai 2021

Par vidéoconférence

18 h 30

Présences :

*Dorothée Petit-Pas, présidente du Comité
Monique Anderson, vice-présidence du Comité
Donald Blais
Melinda Chartrand
Arlette Kasongo-Chima
Cindy Zamiska*

Absences motivées :

*Joanne Bovine
Manoushka Aimable
Dalia Hammoud, membre suppléant de VOICE*

Absence non motivée :

Jean Richer

Autres membres du Conseil :

*Maxime Papillon
Sophia Joseph, élève conseillère*

Invitées :

*Pascaline Pichora, orthophoniste
Élise Shklar, orthophoniste*

Membres du personnel :

*Anik Gagnon, surintendante de l'éducation et des Services à l'élève
Linda St-Louis, directrice des Services à l'élève
Chantal Perron, agente aux affaires des relations corporatives et du Conseil*

1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées

La présidente du Comité, la conseillère Dorothée Petit-Pas, déclare la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 19 mai 2021 ouverte à 18 h 30.

1.1 Prière d'ouverture

La prière d'ouverture est récitée par les membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour n° 6 du 19 mai 2021

Motion 1

Madame Monique Anderson propose

Appuyée par la conseillère Melinda Chartrand

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté adopte l'ordre du jour n° 6 du 19 mai 2021, sous la forme modifiée.

ADOPTÉE

Modification : Le point 5.2, *Présentation des services*, sera traité immédiatement après le point 4, *Audition de contribuables/délégations*.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Audition de contribuables/délégations

Sans objet.

5. Présentations

5.2 Présentation des services

5.2.1 Bonnes nouvelles du système

Madame Pascaline Pichora, orthophoniste, présente un élève qui réalise des progrès remarquables avec son système de communication suppléant. Ces progrès sont encourageants tant pour l'élève et ses parents que pour les professionnels qui l'accompagnent et qui travaillent tous en étroite collaboration.

5.2.2 Services en orthophonie

Mesdames Pascaline Pichora et Élise Shklar, orthophonistes présentent les services en orthophonie qui sont offerts aux élèves du Conseil ainsi que les difficultés langagières qui touchent les élèves dans un contexte minoritaire. À la demande de la table, madame Pichora rappelle que les recherches démontrent clairement que plus les interventions sont précoces, meilleurs sont les résultats.

Mesdames Pascaline Pichora et Élise Shklar quittent la réunion.

5.1 Présentation des associations

5.1.1 VOICE for deaf and hard of hearing children

Madame Monique Anderson, représentante de VOICE for deaf and hard of hearing children informe la table que madame Dalia Hammoud, membre suppléant de VOICE, est absente de la réunion, car elle participe à une présentation offerte par le Consortium Centre Jules-Léger.

Elle rappelle également que le mois de mai est le Mois de sensibilisation à l'ouïe.

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, indique, à la demande de la table, que les orthophonistes offrent des services pour des élèves jusqu'à la 3^e année. Si nécessaires, les élèves peuvent obtenir des services externes jusqu'à la 12^e année.

La surintendante Gagnon rappelle que le Conseil a fait une publication le 1^{er} mai dernier en ce qui a trait à la Journée flamboyante.

5.1.2 Services à la famille catholiques de Durham

Madame Cindy Zamiska indique que les Services à la famille catholiques de Durham ont procédé à l'embauche de deux intervenants (services à la famille et traite sexuelle) ce qui aidera à diminuer le temps d'attente de 12 mois à 9 mois. Madame Zamiska informe la table que son organisme offre également une formation en français, destinée aux enseignants, sur les services offerts aux victimes.

5.1.3 Programme La Passerelle 6 -17, Centre francophone du Grand Toronto

Sans objet.

5.1.4 Contact Niagara

Sans objet.

6. Adoption des procès-verbaux

6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion n° 4 du CCED du 21 avril 2021

Motion 2

Madame Monique Anderson propose

Appuyée par madame Arlette Kasongo-Chima

Que soit adopté le procès-verbal de la réunion n° 4 du 21 avril 2021 du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté sous la forme présentée.

ADOPTÉE

6.2 Adoption du procès-verbal de la réunion n° 5 du CCED du 21 avril 2021

Motion 3

Madame Arlette Kasongo-Chima propose

Appuyée par la conseillère Melinda Chartrand

Que soit adopté le procès-verbal de la réunion n° 5 du 21 avril 2021 du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté sous la forme présentée.

ADOPTÉE

7. Affaires découlant des procès-verbaux

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, rappelle que les écoles ont reçu les liens vers le sondage mené par CAMH.

En suivi à l'item 2 du tableau, la surintendante Gagnon, donne un aperçu de la formation sur l'enseignement à distance qui a été offerte aux enseignants. Elle rappelle que des formations plus ponctuelles sont également offertes, selon les besoins. Elle rappelle que tous les enseignants doivent prendre part aux différentes formations offertes par le Conseil, qui tient un registre de la participation des membres du personnel.

La surintendante de l'éducation Gagnon poursuit en informant la table que, dès septembre 2021, les cours de mathématiques seront décloisonnés en 9^e. Des appuis seront offerts aux enseignants qui offriront les cours décloisonnés.

Également à la demande de la table, la surintendante Gagnon indique que des structures plus précises pour les enseignants des cours du palier secondaire offerts en quadrimestre seront partagées afin de permettre des pauses pour les élèves.

8. Questions à l'étude

8.1 Rapport SEÉ.06-05/2021 – Rapport mensuel d'activités du 1^{er} au 30 avril 2021

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, rappelle que des formations continues sont offertes afin d'appuyer l'enseignement des mathématiques lors du décloisonnement en septembre prochain. Quelque 160 personnes participent à ses formations.

La surintendante Gagnon rappelle également que des formations sur la gestion du stress et l'adaptation sont offertes aux membres du personnel. Elle rappelle qu'une des trois journées pédagogiques de l'année scolaire 2021-2022 sera dédiée à la littératie en santé mentale. Des formations sur désescalade de situations violentes potentielles sont obligatoires et sont offertes continuellement aux enseignants.

La surintendante de l'éducation Gagnon poursuit en indiquant que, grâce à la persévérance de madame Linda St. Louis, directrice des Services à l'élève, des formations sur la lecture interactive enrichie sont offertes aux enseignants afin d'appuyer les élèves qui éprouvent des difficultés en lecture.

À la demande de la table, la surintendante de l'éducation Gagnon rappelle que la formation ASIST est une formation qui outille les intervenants scolaires qui viennent en aide aux élèves qui ont des idées suicidaires.

9. Avis de motion

Sans objet.

10. Correspondance

10.1 Blog de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) datée le 13 avril 2021 portant sur la coupure des programmes français à l'Université Laurentienne.

10.2 Communiqués de l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC) datée le 15 avril 2021 demandant au gouvernement de préserver une éducation universitaire en français dans le nord de l'Ontario.

10.3 Correspondance datée du 15 avril 2021 adressée à l'honorable Ross Romano, ministre des Collèges et Universités de l'Ontario et à l'honorable Caroline Mulroney, ministre des Affaires francophones écrite conjointement par la présidente de l'AFOCSC, madame Johanne Lacombe et monsieur Denis Chartrand, président de l'ACÉPO indiquant leurs inquiétudes quant à la décision de l'Université Laurentienne d'éliminer 28 programmes en français et de licencier une quarantaine de professeurs francophones.

10.4 Bulletin de nouvelles pour avril 2021 du Consortium Centre Jules-Léger

10.5 Lettre du CODELF datée du 3 mai 2021 adressée aux sous-ministres Madame Shelley Tapp, Collèges et Université, Madame Nancy Naylor, Éducation, Monsieur Denys Giguère, Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française et Madame Marie-Lison Fougère, Affaires francophones demandant au gouvernement de préserver une éducation universitaire en français dans le nord de l'Ontario.

Madame Monique Anderson, représentante de VOICE, remercie l'administration pour le partage des correspondances demandant au gouvernement le maintien d'une éducation universitaire en français.

11. Questions diverses

11.1 Le conseiller Donald Blais indique que, selon les dernières statistiques, 100 % plus de jeunes font des tentatives de suicide depuis le début de la pandémie. Il rappelle qu'il est important d'appuyer ces jeunes.

11.2 La présidente du Conseil, la conseillère Melinda Chartrand, rappelle que l'organisme Parents partenaires en éducation présente un nouveau modèle de consultation. Le courriel sera partagé avec les membres du Comité. Elle termine en indiquant que le prochain congrès se tiendra à la fin du mois de mai.

11.3 Madame Cindy Zamiska rappelle que même s'il y a des mois d'attente au sein de l'organisme Services à la famille catholiques de Durham, les cas des familles ayant vécu un suicide sont traitées, bien évidemment, en priorité.

12. Motion de recevoir

Motion 4

La conseillère Melinda Chartrand propose

Appuyée par madame Monique Anderson

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté reçoive en bloc les documents déposés en réunion publique à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Présentation des associations
- Présentation des services
- Bonnes nouvelles du système
- Rapport SEÉ.06-05/2021 – Rapport mensuel d'activités du 1^{er} au 30 avril 2021
- Correspondance

ADOPTÉE

13. Date de la prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

La prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté se tiendra le 8 juin 2021.

14. Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté étant épuisés, la réunion est levée à 19 h 55.



Surintendante de l'éducation



Présidence du Comité